



# ARBORIS

consultants

**EXPERTISE - CONSEIL - FORMATION**

**COMPTE RENDU D'INTERVENTION**

Demandeur : Service Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

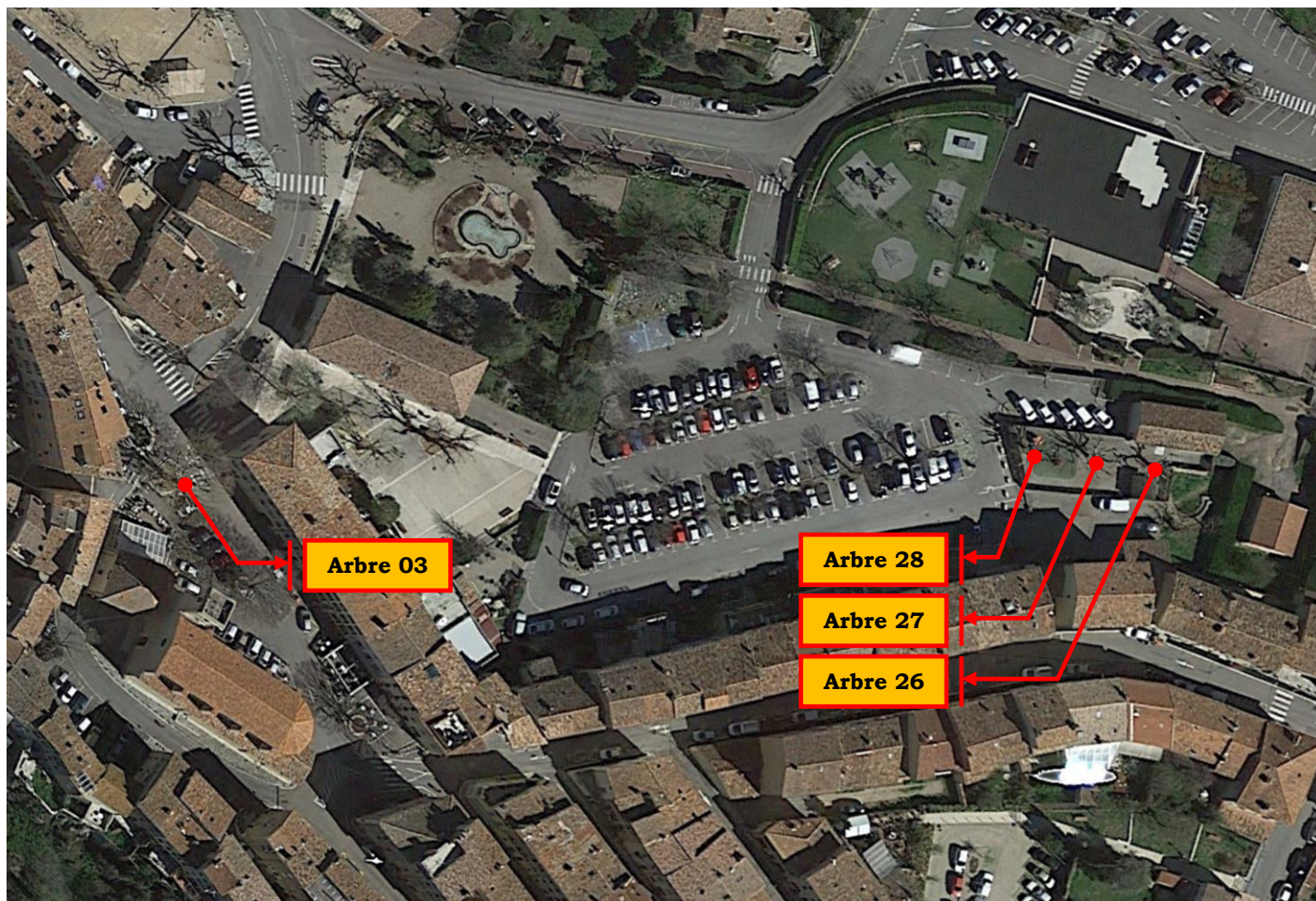
## A. Demande motivant cette intervention :

Pour donner suite à la rupture d'une branche d'un platane, situé dans le centre du village, les services municipaux de Saint Cézaire sur Siagne ont sollicité notre conseil afin de réaliser un diagnostic sanitaire et biomécanique de vingt-cinq arbres prédéfinis et d'émettre, si nécessaire, des préconisations de gestion. Cette analyse a été effectuée durant le mois d'août 2022. Un arbre nécessitait des mesures complémentaires, représentées par des sondages en hauteur, tandis que trois arbres initialement prévus en diagnostic n'avaient pu être observés du fait de l'absence d'accès à la crèche où ils se situent.

C'est dans ce contexte que les services municipaux de Saint Cézaire sur Siagne ont sollicité notre conseil afin de réaliser les mesures complémentaires pour un arbre et un diagnostic sanitaire et biomécanique de trois arbres prédéfinis et d'émettre, si nécessaire, des préconisations de gestion.

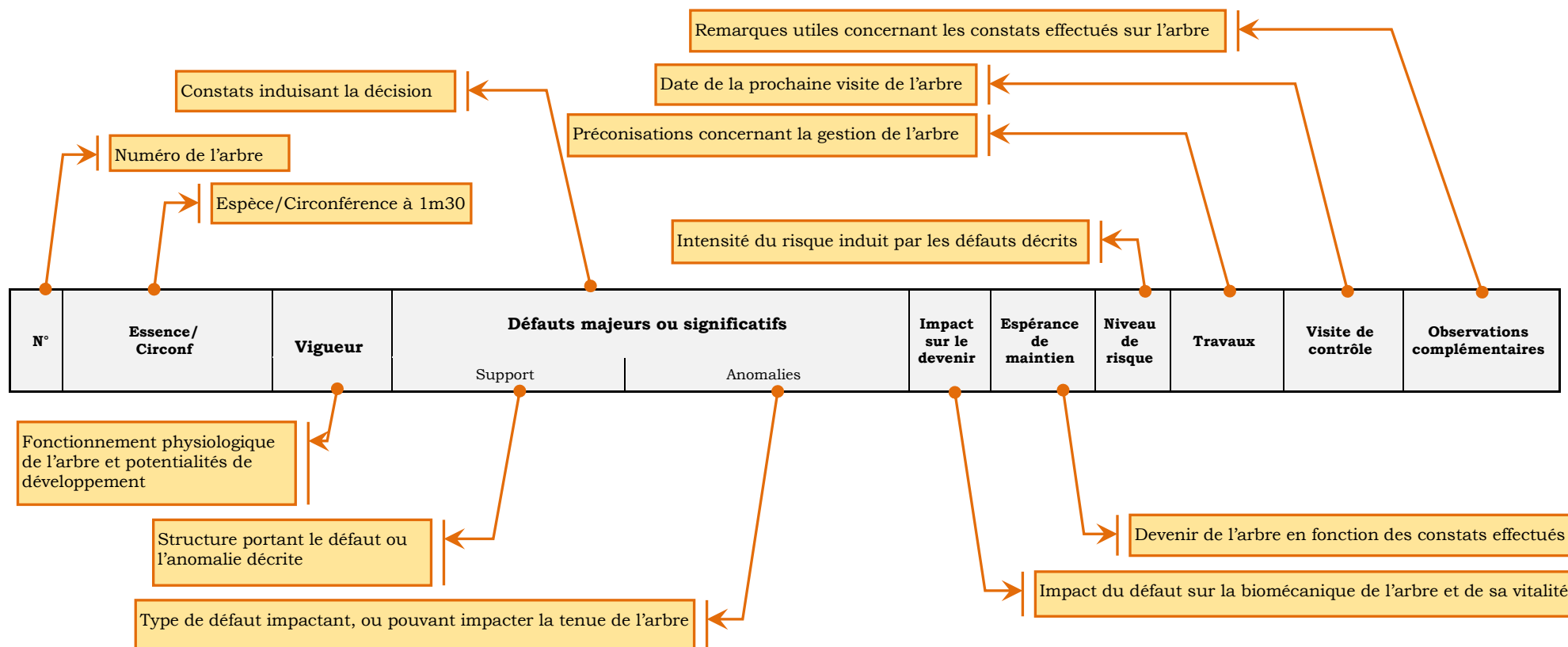
## B. Positionnement des arbres

Les arbres étudiés ont été positionnés, à l'estime, sur la prise de vue aérienne ci-dessous.



### C. Tableau récapitulatif des principaux défauts des végétaux

Le tableau ci-après récapitule les principaux défauts impactant le devenir de l'individu. Tous les défauts ont été photographiés pour en conserver la mémoire.



Appréciation de l'état sanitaire et biomécanique de quatre arbres

Étude réalisée en octobre 2022

| N° | Essence/<br>Circonf.                        | Vigueur    | Défauts majeurs ou significatifs |  | Impact<br>sur le<br>devenir | Espérance<br>de<br>maintien | Niveau<br>de<br>risque | Travaux   | Visite de<br>contrôle | Observations<br>complémentaires   |
|----|---|------------|----------------------------------|--|-----------------------------|-----------------------------|------------------------|---|-----------------------|---|
|    |   |            | Support                          | Anomalies  |                             |                             |                        |   |                       |   |
| 03 | <i>Platanus x<br/>acerifolia</i><br>Ø = 270 | Suffisante | Collet                           | Départs racinaires peu développés,<br>suspicion remblaiement   | Faible                      | Sans termes<br>perceptibles | 4                      | Taille de<br>réduction sur<br>anciennes<br>coupes | Automne<br>2023       | Les sondages effectués à l'aide d'un<br>pénétrömètre, au niveau de la zone<br>de rupture de la charpentièrre,<br>permettent une conservation de<br>l'arbre en l'état. Néanmoins,<br>craignant des bris de branches<br>durant des épisodes venteux suite à<br>la rupture de la charpentièrre, nous<br>préconisons une taille de réduction<br>sur les anciennes coupes. |
|    |   |            | Charpentièrre<br>centrale        | Rupture récente suite altération<br>tissulaire <i>Fomitiporia mediterranea</i> et<br>possiblement <i>Splanchnonema platani</i> | Fort                        |                             |                        |   |                       |   |
|    |   |            | Charpentièrres<br>et branches    | Nécroses tissulaires dont <i>Inonotus<br/>hispidus</i> , cavités ouvertes  | Faible à<br>négatif         |                             |                        |   |                       |   |
| 26 | <i>Platanus x<br/>acerifolia</i><br>Ø = 193 | Correcte   | Tronc et<br>charpentièrres       | Nécroses tissulaires <i>Fomitiporia<br/>mediterranea</i>   | Majeur                      | Très limitée                | 5                      | Abattage<br>meilleurs<br>délais                   | Sans objet            | Cet arbre est fortement touché et<br>condamné par <i>Fomitiporia<br/>mediterranea</i> .   |
|    |   |            | Charpentièrres                   | Nécroses tissulaires <i>Inonotus hispidus</i> ,<br>plaies de tailles   | Négatif                     |                             |                        |   |                       |   |
| 27 | <i>Platanus x<br/>acerifolia</i><br>Ø = 188 | Correcte   | Collet                           | Contrainte de croissance   | Faible                      | Sans termes<br>perceptibles | 3                      | Sans objet  | Printemps<br>2025     |   |
|    |   |            | Charpentièrres                   | Nécroses tissulaires <i>Inonotus hispidus</i> ,<br>plaies de tailles   | Négatif                     |                             |                        |   |                       |   |
| 28 | <i>Platanus x<br/>acerifolia</i><br>Ø = 184 | Correcte   | Collet                           | Contrainte de croissance   | Faible                      | Sans termes<br>perceptibles | 3                      | Sans objet  | Printemps<br>2025     |   |
|    |   |            | Charpentièrres                   | Nécroses tissulaires <i>Inonotus hispidus</i> ,<br>plaies de tailles   | Négatif                     |                             |                        |   |                       |   |

**Remarque complémentaire :** les échéances temporelles quant aux visites de contrôle préconisées dans les tableaux ci-avant ne sont valables qu'en absence de travaux. Les arbres devront faire l'objet d'une nouvelle analyse en cas de travaux et/ou de l'apparition et de l'aggravation des défauts et anomalies observés durant la présente étude.

Demandeur : Service Municipaux - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

Lieu d'intervention : Divers sites de la commune - 06350 Saint Cézaire sur Siagne

## D. Modalités de la visite de contrôle des arbres

Cette expertise a été réalisée selon les prescriptions de la norme AFNOR NF X50-110 « Qualité en expertise ». Norme déclinée sous la forme : « ensemble d'activités ayant pour objet de fournir à un client, en réponse à la question posée, une interprétation, un avis ou une recommandation aussi objectivement fondée que possible, élaborés à partir d'éléments factuels, des connaissances disponibles et de démonstrations didactiques accompagnées d'un jugement professionnel ».

Toujours au sens des prescriptions de cette norme, cette expertise a été réalisée par l'expert, sous sa propre responsabilité.

### 1 - L'observation

L'étude repose sur l'observation et l'étude des défaillances mécaniques pouvant avoir une incidence sur la tenue de l'arbre. La localisation et la nature des défauts de structure sont effectuées suivant une analyse visuelle des parties visibles de l'arbre et sonore des zones accessibles. Les défauts de port sont également collectés (affaissement traumatique ou tropique) ainsi que les anomalies morphologiques. Les agents lignivores sont recherchés d'après la présence de fructifications ou de symptômes. Cette identification, si elle est possible, permet d'appréhender l'évolution du défaut en tenant compte : du pouvoir lignivore du champignon (sa rapidité de progression), de son degré de parasitisme (comportement parasite/saprophyte), des zones de tissus infestées (aubier et/ou duramen) et de la situation sur l'arbre (insertions, empattements...).

Les travaux (remblaiements, tranchées ...) anciens ou récents impactant la partie hypogée de l'arbre ou modifiant son environnement entacheront cette étude d'un flou ou d'une forte incertitude quant à la qualité de réponse, l'expert ne pouvant évaluer leurs conséquences. La présence du feuillage limite aussi la lecture des ramifications et l'identification d'anomalies.

#### 1. Mesures :

Des mesures seront effectuées uniquement si elles permettent d'éclairer le diagnostic. Ces mesures intrusives peuvent permettre la propagation des lésions selon certaines études. Les mesures sont effectuées sur des parties accessibles. Si elles s'avéraient nécessaires en hauteur, elles feraient l'objet, comme les tomographies, d'une commande complémentaire.

#### 2. La probabilité de rupture et la dangerosité :

La probabilité de rupture est évaluée d'après les symptômes, les faiblesses structurelles exprimées ou leur expression et/ou la présence de pathologie et la vitalité de ces organismes lignivores.

Un arbre dangereux est un arbre qui réunit les deux conditions suivantes : la présence d'une probabilité de ruine ainsi que la présence d'une cible pouvant être atteinte en cas de bris. L'intensité de cette dangerosité est déterminée par la probabilité d'impact liée à la régularité, dans le temps, de la fréquentation du site, de la dynamique des déplacements et de l'importance de ces cibles ainsi que de leur réactivité potentielle. L'importance de la cible est déterminée suivant :

- le type d'ouvrage pouvant être concerné ;
- la typologie de la population pouvant être présente (enfant – adultes ...) ;
- le taux de fréquentation et sa répartition dans le temps ;
- le potentiel de réactivité des personnes pouvant être concernés, potentiel en relation avec leur état de veille ou leur état de

vigilance, vigilance par rapport à leur environnement.

#### 3. Les niveaux de risques

Ces niveaux de risques sont évalués comme décrit et exprimés selon six seuils, dans le tableau de synthèse pour une meilleure perception visuelle de l'information :

|   |   |
|---|---|
| 0 | Risque nul car absence de lésions ;   |
| 1 | Risque nul, mais présence possible de lésions mineures en régression ;  |
| 2 | Risque très faible, car présence d'anomalies ou de lésions pouvant évoluer négativement ;                           |
| 3 | Risque faible, car présence d'anomalies ou de lésions évolutives ;  |
| 4 | Risque modéré, car présence d'anomalie ou de lésions fragilisant le sujet ou la structure à un terme proche ;       |
| 5 | Risque fort ou majeur, car présence ou suspicions de lésions pouvant permettre la ruine ou le bris d'une structure. |

Ayant le sentiment d'avoir répondu, sur des bases biologiques, objectivement et pleinement aux questions qui nous étaient posées nous avons clos ce rapport, établi en quatre pages numérotées d'une à quatre, ce dix-sept octobre deux mille vingt-deux.

Au titre de la propriété intellectuelle, l'expert reste propriétaire des connaissances antérieures et acquises dans le cadre de cette étude. Les éléments techniques de ce rapport ainsi que la méthodologie ne pourront pas, sans accord de l'expert, être reproduits, diffusés, exploités ou communiqués hors du cadre strict de cette expertise ainsi que des démarches administratives et techniques qui y sont liées. Tous les lecteurs s'imposeront les mêmes obligations.

**Jeremy FISCHER**

Expert Conseil en Arboriculture Ornementale

Expert GBGAO (Groupement des Experts Conseils en Arboriculture Ornementale)  
Diplômé du Certificat de Spécialisation en Soins des Arbres d'Ornements (CS GAO)

Diplômé du Certificat de Spécialisation en Taille et soins des arbres (CS TSA)

Titulaire du Certificat de prescription de produits phytosanitaires

Membre et administrateur du GEA (Groupe Etude de l'Arbre)